

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDG(2022)8 rév.

Strasbourg, le 29 avril 2022

**COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

15e réunion
21-22 avril 2022
(Strasbourg et par visioconférence)

RAPPORT ABREGE DE LA REUNION
Adopté le 22 avril 2022

www.coe.int/cddg

Lors de sa 15e réunion plénière (21-22 avril 2022, Strasbourg et par visioconférence), le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) :

1. Adopte l'ordre du jour de la réunion, qui est présidée par M. Paul Rowsell (Royaume-Uni).

Information

2. Entend un rapport du président sur la 23^{ème} réunion du Bureau du CDDG (tenue les 24-25 mars 2022, en format hybride) et prend note du rapport de cette réunion.
3. Tient un échange de vues avec Mme Claudia Luciani, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance (DGII), sur les implications de l'exclusion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe et sur la pertinence de la gouvernance démocratique dans le contexte actuel d'instabilité, d'hostilité et de recul démocratique en Europe.

Travail en 2022

4. Entend une actualisation par le Secrétariat sur l'état de la mise en œuvre des activités et sur le plan de travail pour 2022.

Bonne gouvernance démocratique

5. Prend note des résultats de la 1^{ère} réunion du Groupe de travail sur les principes de bonne gouvernance démocratique (GT-BG) des 24-25 février et tient un échange de vues sur le projet de recommandation produit par le GT-BG en vue de collecter et de donner à ce dernier un retour d'information et des orientations de travail de la part du CDDG.
6. Invite les personnes souhaitant apporter des contributions supplémentaires par écrit à le faire avant le 1^{er} juin.

Démocratie délibérative

7. Tient un échange de vues avec M. Art O'Leary, Secrétaire général de la Commission électorale et Secrétaire de l'Assemblée des citoyens, Irlande, et M. George Papandreou, Président de la sous-commission de la démocratie, Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire, sur ce sujet.
8. Entend une présentation sur une étude sur la démocratie délibérative par le Dr Andy Williamson, expert du Conseil de l'Europe, et des informations du Secrétariat de la Division des élections et de la démocratie participative ; tient un échange de vues sur la démocratie délibérative, en vue de donner un retour d'informations et des orientations pour aider le Groupe de travail du CDDG sur la démocratie délibérative et participative (GT-DD).
9. Convient dans ce contexte que le Comité devrait initier des travaux sur la préparation d'un projet de Recommandation sur la démocratie délibérative, en plus d'un rapport sur le sujet, sous réserve de l'absence d'objection de la part du Comité des Ministres.

Promouvoir la gouvernance démocratique par le partage d'expériences

9. Tient un échange de vues avec :
 - M. Viacheslav NEHODA, vice-ministre des communautés et du développement territorial, Ukraine (en ligne) sur la situation et le travail des communautés et autorités locales dans le contexte de la guerre. Les participants expriment leur plein soutien à l'Ukraine et prennent note de l'appel à la poursuite du projet du Conseil de l'Europe visant à renforcer la gouvernance locale en Ukraine.
 - Mme Mzia GIORGOBIANI, vice-ministre du développement régional et des infrastructures de Géorgie, sur les développements régionaux et le processus de décentralisation dans son pays ; le CDDG exprime son plein soutien aux réformes et offre son aide.
 - M. Dumitru UDREA, secrétaire général du gouvernement, République de Moldova ; le CDDG exprime son plein soutien aux réformes et offre son aide.
10. Entend des informations actualisées sur des développements juridiques et politiques concernant les réformes territoriales, administratives, électorales et autres en Azerbaïdjan, Belgique, à Chypre, en Finlande, en Serbie et au Royaume-Uni.
11. Prend note de l'état actuel des signatures et des ratifications des sept traités relevant de la responsabilité du CDDG, entendu des informations de membres sur les perspectives de nouvelles ratifications, et décidé qu'à l'avenir le CDDG procédera à un examen tous les deux ans.
12. Prend note d'un projet de recherche mené par le Prof. Beck de l'Université des sciences appliquées de Kehl, Allemagne, sur des exemples pratiques de modernisation administrative dans les pays européens, pour lequel des informations sont recueillies via le Service de Réponse Rapide du CDDG ; encourage les membres à y répondre étant donné l'intérêt potentiel de l'étude pour de nombreux États membres.

Information sur les autres instances du Conseil de l'Europe et interaction avec elles

13. Tient un échange de vues avec Mme Jelena Drenjanin, Présidente du Comité de la gouvernance du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, sur ses travaux récents et en cours qui présentent un intérêt particulier pour le CDDG, et sur l'importance de la collaboration entre le Congrès et le CDDG ; ainsi qu'avec M. Christoph Spreng, Vice-président de la Conférence des OING.
14. Prend note d'informations, des priorités et des projets de l'actuelle présidence italienne et de la prochaine présidence irlandaise du Comité des Ministres et discute de la participation éventuelle du CDDG, notamment par le biais d'un événement sur la démocratie délibérative sous la présidence irlandaise lors de l'édition de cette année du Forum mondial de la démocratie (7-9 novembre 2022).
15. Note l'invitation faite aux délégations du CDDG de soutenir l'équipe organisatrice du Forum en diffusant l'appel à la soumission d'initiatives et en proposant des orateurs particulièrement pertinents. Convient de contribuer au Forum sur les sujets relevant de la bonne gouvernance démocratique et de la démocratie délibérative (cf. paragraphe 15)

16. Prend note d'informations des rapporteurs sur l'intégration de la dimension de genre et sur la démocratie et la technologie, et discute une éventuelle contribution du CDDG aux travaux du nouveau Comité sur l'intelligence artificielle.
17. Prend note des informations supplémentaires fournies par le Secrétariat concernant les développements dans divers secteurs de l'organisation depuis la 14^{ème} réunion du CDDG, en particulier ceux qui sont étroitement liés à ses propres activités, comme le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance et la Division des élections et de la démocratie participative.
18. Prend note d'informations actualisées de la part du Président et du Secrétariat sur le label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE), y compris les récentes décisions de la plateforme d'accréditation ELoGE ; note avec satisfaction l'augmentation constante du nombre de pays participants où des accréditations sont délivrées.

Elections

19. Remercie Mme Monika Kurian (République slovaque) et Mme Stefania Traustadottir (Islande) pour leur contribution de longue date aux travaux du CDDG et élit, pour terminer leur mandat, Mme Puck Gorrissen (Pays-Bas) pour la période 2022-2023, et M. Georgios Chrysafis (Grèce) pour la période 2022.
20. Convient de suggérer au Comité des Ministres qu'au cas où la Résolution (2021)3 serait à nouveau amendée, il soit envisagé de revoir les règles de vote pour l'élection du Bureau afin de supprimer la nécessité de trois tours de scrutin.

Autres questions

21. Prend note de la demande du Comité des Ministres de fournir des commentaires sur la Recommandation 472 (2022) du Congrès "Au-delà des élections : l'utilisation des méthodes délibératives dans les municipalités et régions européennes" et la Recommandation 476 (2022) "La situation des candidats indépendants et de l'opposition dans les élections locales et régionales" ; convient de préparer et d'adopter ces commentaires par procédure écrite dans le délai imparti (15 juin) ;
22. Prend note de la demande de commentaires éventuels et/ou d'informations supplémentaires, émanant du Comité européen sur la coopération juridique (CDCJ), sur un projet de rapport d'évaluation de la Recommandation CM/Rec(2014)7 sur la protection des lanceurs d'alerte ; convient que le projet soit diffusé et que les contributions éventuelles soient collectées dans le délai imparti (15 mai).

Date et lieu de la prochaine réunion ; adoption du rapport abrégé

23. Décide de tenir sa 16^e réunion plénière les 28-29 novembre, conformément au plan de travail actualisé pour 2022, et prend note de l'appel du Président à reprendre autant que possible la pratique de la participation en personne.
24. Adopte le présent rapport abrégé.